

**UN NOUVEAU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES D'EAU À LA DISPOSITION  
DES MUNICIPALITÉS DE LA CIRCONSCRIPTION DE VACHON**

**Saint-Hubert, le 11 juillet 2019.** – Le député Ian Lafrenière se réjouit de l'annonce du nouveau programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) faite par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, M<sup>me</sup> Andrée Laforest. Ce nouveau programme est destiné aux travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures municipales d'eau potable et d'eaux usées.

Le programme FIMEAU, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), est doté d'une enveloppe globale de 1,5 G\$ répartie sur neuf ans. Un montant de 750 M\$ provient du programme d'infrastructure *Investir dans le Canada*, auquel s'ajoute une contribution équivalente du gouvernement du Québec.

**Citations :**

« Je suis très heureux de cette annonce de notre gouvernement, qui prouve encore une fois que nous sommes au travail pour les citoyens. Le programme FIMEAU est un geste concret, qui répond à des besoins concrets. »

*Ian Lafrenière, député de Vachon*

« Les investissements dans les infrastructures municipales sont nécessaires afin de garantir des services publics de qualité, au bénéfice des générations futures. Ce nouveau programme témoigne de l'engagement de notre gouvernement à soutenir activement les municipalités qui souhaitent investir dans leurs infrastructures d'eau pour les maintenir en bon état. Cette source de financement supplémentaire reflète notre volonté d'offrir des milieux de vie attrayants et prospères, tout en contribuant au dynamisme économique de nos régions. »

*Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*

« Il est essentiel d'investir dans des infrastructures d'eau modernes et efficaces pour préserver le bien-être de nos familles et protéger nos écosystèmes locaux. Grâce aux investissements de nos gouvernements, nous pourrions mieux répondre aux priorités des collectivités québécoises en matière de traitement des eaux usées et de distribution d'eau potable. Nous continuerons de collaborer avec nos partenaires provinciaux, municipaux et autochtones afin de réaliser des investissements stratégiques qui contribueront à protéger les collectivités et soutiendront la transition du Canada vers une croissance économique propre. »

*L'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités*

### Faits saillants :

- Le programme FIMEAU, dont le taux d'aide gouvernementale est fixé à 80 %, comporte deux volets : un premier pour les municipalités de moins de 100 000 habitants et un second pour les dix grandes villes de 100 000 habitants et plus.
- Pour permettre l'accès au financement à l'ensemble des municipalités du Québec et pour favoriser la réalisation de projets sur toute la durée du programme, les modalités de ce nouveau programme prévoient un déploiement en trois cycles, chacun débutant par un appel de propositions de projets : le premier en 2019, le second en 2022 et le dernier en 2024. À chaque cycle, les municipalités n'ayant pas bénéficié d'un financement aux cycles précédents seront priorisées.
- Une période de quelques semaines est allouée aux municipalités avant le déploiement du premier appel de propositions, afin qu'elles puissent prendre connaissance des conditions et exigences du nouveau programme et déterminer les projets pouvant s'y inscrire. Les municipalités seront informées prochainement du lancement de ce premier appel de propositions de projets par courriel, de même que par le fil RSS du MAMH.

### Liens connexes :

L'information concernant le FIMEAU, y compris les modalités encadrant ce nouveau programme, est disponible sur le [site Web](#) du MAMH dans la section Infrastructures.

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :

 [facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation](https://facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation)

 [twitter.com/MAMhQC/](https://twitter.com/MAMhQC/)

– 30 –

**Sources :** **Benoit Morin**  
Circonscription de Vachon  
450 676-5086

**Bénédicte Trottier Lavoie**  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre des  
Affaires municipales et de  
l'Habitation et ministre  
responsable de la région du  
Saguenay–Lac-Saint-Jean  
418 691-2050

**Renseignements :** **Équipe des relations de presse**  
Direction des communications du  
ministère des Affaires municipales  
et de l'Habitation  
418 691-2015, poste 3746